



## Erreur de calcul sur un document

-----  
Par Morriso

Bonjour,

Dans le cadre de la clôture d'un compte j'ai reçu de la part de ma banque un document de remboursement de parts sociales. Celui comporte une erreur car ce remboursement représente 10 parts d'une valeur de 1.53 cependant la somme indiquée est de 1530.00?.

Quelle information prévaut dans ce cas ?

Merci pour votre aide et bonne journée

-----  
Par stepat

Bonjour

Personnellement je prendrai contact avec votre banque pour leur signaler.

Sinon tôt ou tard une demande de remboursement sera faite par la banque ( même peut-être se servira-t-elle sur votre compte à un moment ps opportun pour vous).

Pour répondre à votre question, non une erreur ne fait pas "Loi" et ne prévaudra pas sur la réalité de ce qu'ils doivent vous verser.

Cordialement

-----  
Par Morriso

Bonjour,

Merci beaucoup pour votre retour. Je ne vais pas jouer avec le feu et leur signaler cela immédiatement.

Bonne Journée